

Lutte contre la drogue: échange d'informations, évaluation des risques et contrôle des nouvelles substances psychoactives

2003/0215(CNS) - 13/01/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Hubert PIRKER (PPE-DE, A), le Parlement a approuvé la proposition de décision avec les amendements adoptés en commission au fond (se reporter au résumé du 16 décembre 2003). Pour l'essentiel, les amendements visent à simplifier le cadre et les procédures mis en place par le projet de décision. Ils visent également à favoriser l'information du Parlement européen sur l'application de la décision.